

SAINT-MANDÉ MAG

N°300 Mai 2025 saintmande.fr

**HOMMAGE
À ROBERT-ANDRÉ
VIVIEN
(1923-1995)**

**Un 8 mai,
trente ans après.**

Focus

UN BUDGET AMBITIEUX, RESPONSABLE ET SANS HAUSSE D'IMPÔTS
POUR LES SAINT-MANDÉENS

À tout Âge

PRÉVENTION CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS !



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.12



CADRE DE VIE
Les Points d'Apport
Volontaire ont la cote !

P.20



**CULTURE
ET VOUS**
Inscriptions et
réinscriptions au
Conservatoire

SAINT-MANDÉ MAG N°300 / MAI 2025 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencil **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mairie de Saint-Mandé / Mathieu Génon / Thierry Guillaume / Adobe Stock
IMPRESSION Imprimeries Morault **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 david@groupecmp.com
NOMBRE D'EXEMPLAIRES 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

Ville de Saint-Mandé 94160.saintmande @saintmande

P.03 ÉDITO

P.04 RÉTROSPECTIVE

P.6 FOCUS

Un budget ambitieux, responsable et sans hausse d'impôts pour les Saint-Mandéens

P.10 A LA UNE

La sécurité : une priorité à Saint-Mandé

P.11 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Vert Pré, un artisan fleuriste de proximité

P.15 CADRE DE VIE

Concours Cube Ville : Consommation énergétique en baisse de 16 % pour l'Hôtel de Ville

P.16 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.17 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur : Gospel Love Celebration / Festival We love green / Sur la planche... Six œuvres du collège Offenbach récompensées / Portrait : Marie Bégué, restauratrice de l'église Saint-Louis de Vincennes

P.24 HISTOIRE

Hommage à Robert-André Vivien (1923 - 1995)

P.28 RENCONTRE

Alexandre Boucheix pour son livre *On m'appelle Casquette Verte*

P.29 À TOUT ÂGE

Formulaire Prévention canicule / Conférence : l'école et les enfants à besoins particuliers

P.32 LES ASSOS

L'actualité des associations saint-mandéennes

P.34 LIBRE EXPRESSION

La tribune des groupes de l'opposition

P.37 SERVICES

Permanences des élus / Commémoration / Pharmacies de garde / Médiathèque éphémère / Le temps des aidants / Modes de garde individuelle / Permanences juridiques / Exposition : L'œil du Climat

P.38 ÉTAT CIVIL

Naissances, mariages et décès / Horaires des cimetières

JULIEN WEILMaire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“À ceux dont la vie fut un serment”

Madame, Monsieur,
Chers Saint-Mandéens,

Il est des personnages que la France reconnaît comme l'on salue, au détour d'un chemin, un grand chêne solitaire : sans éclat tapageur, mais avec une émotion silencieuse, comme un battement de cœur plus profond que les mots.

Le mois de mai ouvre les grilles du souvenir. Sous l'ombre légère des drapeaux et la ferveur des clairons, notre peuple se retourne vers ces jours de feu où l'innocence du monde fut suspendue. Le 8 mai n'est pas seulement la fin d'une guerre : il est le retour, fragile et lumineux, de l'idée de France - cette idée exigeante, tourmentée, invincible.

À l'heure où tant de repères vacillent, il est des existences qui nous rappellent que la fidélité à soi-même et à sa patrie n'est pas une vertu ancienne mais un serment vivant.

À dix-sept ans, tandis que l'ombre recouvre encore l'Europe, un jeune Saint-Mandéen choisit l'insoumission silencieuse : tracts clandestins, sabotages discrets, actes de défi qui étaient autant de promesses faites à la liberté. Arrêté une première fois, il s'échappe de justesse. Arrêté encore, il s'évade. Rien ne l'arrête. Traversant les Pyrénées à pied dans l'hiver de 1943, il rejoint l'armée de la France Libre en Afrique du Nord.

Sous les oriflammes de la 1^{ère} Division française libre, il combat en Tunisie, brave le feu dans la poussière de Tripolitaine, gravit la botte italienne, non sans verser son sang. Sergent, il mène ses hommes à l'assaut, ramène

sous le feu son chef blessé, refuse la défaite jusque dans l'épuisement des munitions. Chaque citation, chaque médaille - Médaille militaire, Croix de guerre, Médaille de la Résistance - ne furent pour lui que des rappels silencieux de ce qu'il devait encore accomplir. Et pourtant, lorsque l'Europe croyait retrouver la paix, il partit encore. Et pourtant, lorsque l'Europe pensait ses plaies, il prit le chemin de la Corée, parmi les collines glacées et les combats sans fin, portant haut le drapeau français sous la bannière de l'ONU. Blessé à plusieurs reprises, il refusa l'évacuation, resta debout parmi les siens, soldat parmi les soldats, modèle parmi les modèles.

Mais l'homme de guerre ne se voulait pas homme de guerre seulement. Revenu dans sa ville natale, il bâtit, il innova, il transforma l'industrie textile avec audace, lançant le célèbre “plissé Vivien” sur les marchés européens, prouvant que l'esprit d'entreprise était lui aussi un service à la France. Son véritable combat ne faisait que commencer. Député neuf fois réélu, conseiller général, maire de Saint-Mandé pendant douze années - de 1983 jusqu'à son dernier souffle - il servit la République comme il avait servi la Patrie : avec droiture, exigence mais non sans tonitruance ! Fidèle au souvenir du général de Gaulle, dont il partageait l'idée d'une France libre et grande, il porta dans ses mandats locaux et nationaux une attention viscérale aux anciens combattants, aux valeurs républicaines, à l'héritage que nous devons à ceux qui ont donné leur



jeunesse pour notre liberté. Il savait que les vrais engagements ne font pas de bruit ; ils sèment, ils bâtissent, ils durent.

Mai est donc un mois double : il célèbre l'aurore et il pleure la nuit ; il rappelle que la grandeur d'un pays ne tient pas qu'aux étendards du souvenir, mais sur la fidélité quotidienne de ses enfants. Cette fidélité, il l'a incarnée jusqu'à son dernier souffle, le 8 mai 1995, date éminemment symbolique, comme un dernier acte d'amour à son pays et à sa ville.

Son nom ? **Robert-André Vivien.**

À l'occasion du 30^e anniversaire de sa disparition, Saint-Mandé, sa ville chérie, lui dédie ce numéro spécial, pour que vive sa mémoire, pour que son exemple continue d'éclairer nos chemins, pour que jamais nous n'oublions ce que nous devons aux sentinelles du silence.

Fidèlement.



COMMÉMORATION

Hommage aux victimes du terrorisme

Le 11 mars dernier, le Maire, Julien Weil, les membres du Conseil municipal, des forces armées, des forces de sécurité intérieure et de la sécurité civile, ainsi que le Sous-Préfet, Sébastien Humbert, ont rendu hommage aux victimes du terrorisme.



COMMÉMORATION

Journée nationale du Souvenir de la Déportation

Dimanche 27 avril, la municipalité a honoré la mémoire des victimes de la Déportation dans les camps de concentration lors de la Seconde Guerre mondiale. Des gerbes ont été déposées au monument aux morts, rue Grandville et au cimetière sud.



ANIMATION

Chasse aux oeufs

De nombreux jeunes Saint-Mandéens ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques cachés dans le jardin Alexandra David-Neel, mercredi 30 avril.



COMMERCES

Inauguration de l'Éphémère de Saint-Mandé

Le 15 avril dernier, la nouvelle boutique éphémère de l'avenue Joffre a été inaugurée par le Maire, Julien Weil, en présence de Vincent Diot, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val-de-Marne, de nombreux élus, dont Marianne Véron, adjointe déléguée à la propreté, au cadre de vie, à la redynamisation du commerce local et au développement économique, et des exposants de la semaine.

*Rendez-vous sur
le site de la ville
saintmande.fr/actualites
pour connaître
les prochaines
expositions !*

Vous êtes artisan ou créateur ?

Profitez d'un point de vente de courte durée pour :

- Tester et conforter votre projet dans un quartier propice au commerce
- Rencontrer vos futurs clients
- Profiter d'un loyer à tarif préférentiel
- Bénéficier d'une campagne de communication sur le site de la Ville saintmande.fr

Vous souhaitez exposer ?

Contactez Valérie Martin
Pôle Développement des Entreprises et Compétences
Référénte Métiers d'Art CMA Île-de-France au 01 49 76 50 42
ou 06 02 06 69 86.

L'ÉPHÉMÈRE DE SAINT-MANDÉ
14/16, AVENUE JOFFRE
OUVERTURE DU MARDI AU SAMEDI DE 10H À 19H ET LE DIMANCHE DE 10H À 13H

BUDGET 2025

UN BUDGET AMBITIEUX, RESPONSABLE ET SANS HAUSSE DES TAUX D'IMPÔTS POUR LES SAINT-MANDÉENS



Le Conseil municipal a approuvé, le 8 avril dernier, le budget primitif 2025 afin d'autoriser les recettes et dépenses prévues pour l'année.

Dans un contexte géopolitique inquiétant, un environnement politique et social incertain, une crise sans précédent des finances publiques de l'État générant un très fort risque d'augmentation des contributions des collectivités locales, la Municipalité maintient toutefois le cap qu'elle s'est fixé en 2020. En effet, conformément aux engagements pris devant les Saint-Mandéens, elle tient à poursuivre les principaux investissements engagés avec toutefois la volonté de maintenir une gestion saine et rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement et un endettement à un niveau acceptable.

D'autre part, comme c'est le cas depuis maintenant plus de 10 ans, il n'y aura pas de hausse des taux des impôts locaux. Voici les principaux points du budget 2025 pour une meilleure compréhension des choix et des contraintes de la Municipalité sur l'utilisation de ce budget au service des Saint-Mandéens.

BUDGET 2025

LES CONTRAINTES CONJONCTURELLES QUI PÈSENT SUR LE BUDGET DE LA VILLE POUR 2025



21 377
HABITANTS
EN 2024

Source Ministère
de l'intérieur DGCL
(Base calcul DGF)



980 €
ENDETTEMENT PAR
HABITANT

soit moins que la moyenne nationale :
990 €/habitant pour les communes de
même strate (20 000 < 50 000 hab.)



5,4
ANNÉES
capacité de désendettement
de la Ville

Soit largement en-dessous du seuil d'alerte
fixé par l'État à 12 ans.

Qu'entend-on par dépenses contraintes ?

Les dépenses contraintes en renouvellement

Celles-ci sont de l'ordre de 9,632 M€, ce qui représente une augmentation de 0,988 M€ par rapport au BP 2024. Elles comprennent principalement les prélèvements sur recettes fiscales, le Fonds de Compensation des Charges Transférées (FCCT) versé à l'EPT Paris Est Marne & Bois, la contribution au service départemental d'incendie et de secours, les contributions obligatoires aux écoles ou encore des provisions pour risques et charges.

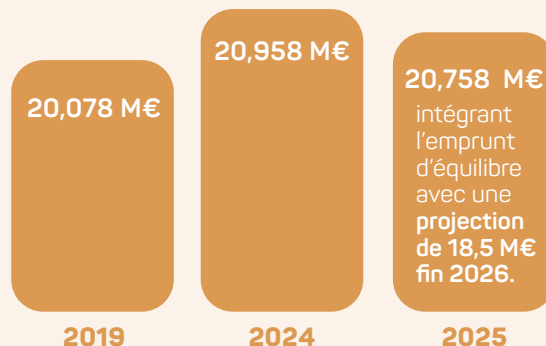
Les nouvelles dépenses contraintes

Il y a d'abord le DILICO (Dispositif de Lissage des ressources des Collectivités). Ce nouveau prélèvement est prévu dans le cadre de la loi de finances 2025. Il est destiné à faire participer les collectivités locales à la maîtrise des comptes publics de l'État par un prélèvement sur les recettes de la collectivité. Et également l'augmentation de 3 points, pendant 4 ans, de la cotisation à la Caisse Nationale de retraite des collectivités locales qui représente 180 000 euros par an.

Les dépenses contraintes seront en forte hausse en 2025. Elles s'élèveraient à 9,632 M€ soit en augmentation de 0,988 M€ par rapport au BP 2024 pesant fortement sur les équilibres du budget.

ÉVOLUTION DU STOCK DE DETTE AU 31 DÉCEMBRE

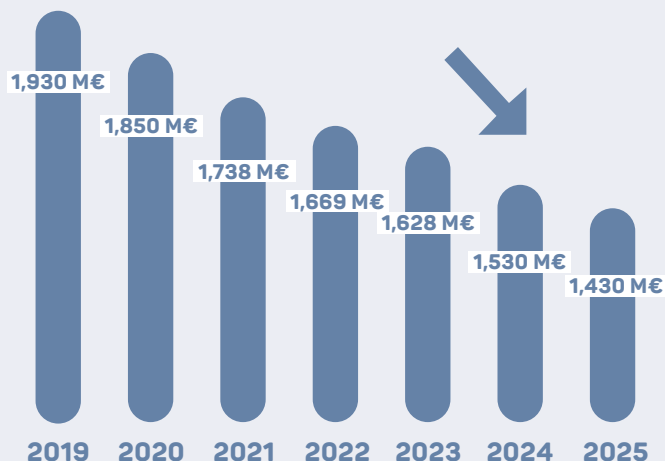
La dette = le montant du capital dû par la Ville auprès de ses banques.



La Ville maîtrise parfaitement son endettement et se désendettera à partir de 2026.

BUDGET 2025

BAISSE DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF*)



En 2025, un nouvel écrêtement est appliqué par l'État pour financer les dotations de solidarité. La perte cumulée sur la mandature en 2026 sera supérieure à 2 M€.

*La DGF est une dotation que l'État doit aux villes pour gérer les écoles, l'entretien des bâtiments et assurer à la population une stabilité des services publics.

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE

Épargne brute = capacité d'autofinancement de la Ville.

3, 827 M€

soit un taux de 7,9 %

2025

L'autofinancement net positif s'élève à 1,628 M€ après remboursement du capital de la dette, soit un respect rigoureux de la trajectoire que s'est fixé la majorité durant la mandature.

Le saviez-vous ?

La taxe foncière est calculée sur une base locative d'imposition fixée par l'État+ le taux fixé par l'Intercommunalité, le département et la commune.

Le gouvernement a décidé d'augmenter la base locative d'imposition pour 2025 de 1,7 %, contre 3,9 % l'an dernier.

La Ville, pour sa part, a choisi cette année encore de ne pas grever le pouvoir d'achat des Saint-Mandéens : 0 % d'augmentation des taux des impôts locaux !

LES CHIFFRES CLÉS

9,5 M€

de dépenses d'investissement (dont 6,9 M€ de dépenses d'équipement)

Budget qui permet à la Ville de lancer ses projets conformément aux engagements pris devant les Saint-Mandéens.



48,7 M€

de dépenses de fonctionnement

Budget qui permet à la Ville de faire fonctionner les différents services au quotidien.



58,2 M€

Le budget total 2025

Les recettes réelles de fonctionnement diminuent de 0,8 % par rapport au BP 2024, baisse qui s'explique par la diminution des DMT (Droits de Mutations à Titre Onéreux), même si le budget anticipe une légère reprise des transactions immobilières dans le courant de l'année 2025.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Trois points à souligner :

- La maîtrise des charges de personnel.
- La réduction progressive du coût de l'énergie qui ne revient pas cependant au niveau antérieur à 2022 (crise énergétique).
- Un effort supplémentaire en 2025 en direction des associations (0,356 M€).

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2025

9,470 M€

Ce montant comprend 3 opérations phares : la rénovation de la médiathèque, du Centre Pierre Grach, future Maison de santé pluriprofessionnelle et la poursuite du programme de requalification urbaine. Il comprend également les dépenses d'équipement : entretien du patrimoine, plan de rénovation thermique...

0 %

D'AUGMENTATION DU TAUX COMMUNAL D'IMPÔT

(Gel depuis 10 ans du taux de la taxe foncière alors que la plupart des communes l'ont augmenté).

BUDGET 2025

LES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES

Les priorités en investissement seront, comme chaque année, données au cadre de vie, à la sécurité et à la redynamisation du centre-ville et des commerces avec une action nouvelle dans le domaine de la santé. Fidèle à son engagement en faveur d'une vie locale animée et conviviale, la ville poursuivra aussi en 2025 sa politique de programmation et d'organisation événementielle et culturelle.

PROPRETÉ ET CADRE DE VIE 1,911 M€



Gestion des espaces extérieurs, fleurissement, mise aux normes de l'éclairage public, réparation de la voirie, signalisation, rénovation thermique, prestations de services pour la propreté urbaine...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 0,800 M€



Développement des infrastructures et des logiciels informatiques (0,270 M€) et l'achat de véhicules notamment pour les services techniques (0,160 M€).

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 0,347 M€



En 2025, afin de poursuivre le programme de travaux de rénovation démarré en 2021 dans l'ensemble des équipements sportifs (Centre Sportif Roger Vergne, Stade des Minimes et Gymnase Benzoni) dont 0,150 M€ spécifiquement pour la réfection de la piste d'athlétisme et de l'éclairage public au stade des Minimes.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE 0,205 M€



Achat de matériels spécifiques en application du plan de sauvegarde, développement des actions de prévention... Des moyens importants seront donnés à la Police municipale pour assurer une forte présence sur le terrain (lire page 10).

AFFAIRES CULTURELLES 0,656 M€



Comprenant l'achat de mobiliers spécifiques afin d'accompagner le développement des activités proposées à Cresco, au Conservatoire (dont 0,070 M€ pour l'achat de nouveaux sièges pour l'auditorium).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 0,120 M€



Constitution d'une provision dans le cadre de préemptions commerciales (0,070 M€) et poursuite du programme de rénovation des devantures commerciales (0,040 M€/an).

SANTÉ 2,027 M€



Construction de la future maison de santé pluriprofessionnelle (ancien Centre Pierre Grach).

PETITE ENFANCE ET VIE SCOLAIRE 0,534 M€



Comprenant en 2025 des travaux de peinture à la crèche Tourelle (0,053 M€), des travaux à l'école Paul Bert (sanitaires, faux plafonds et de peinture pour 0,093 M€) et l'informatisation d'une classe (0,030 M€) qui s'ajoutent aux dépenses annuelles d'entretien du patrimoine mobilier et immobilier de la petite enfance et de la vie scolaire (0,127 M€).

CE QU'IL FAUT RETENIR

Malgré un contexte général défavorable, Saint-Mandé présente un budget équilibré. La Ville, grâce à une gestion maîtrisée des principaux postes de dépenses, sait optimiser ses ressources et concentrer ses efforts vers les services à la population : propreté, sécurité, santé, animation... Les ratios financiers de la Ville restent bons, ce qui lui permet de mener à bien ses principaux investissements structurants de fin de mandat : la médiathèque et la Maison de santé pluriprofessionnelle.

Les trois opérations majeures prévues en 2025

- **La rénovation de la Médiathèque.** (0,500 M€ sont inscrits au budget 2025 pour du mobilier et du matériel informatique en complément des crédits de travaux engagés en 2024).
- **La rénovation du Centre Pierre Grach qui accueillera la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle.** (2,025 M€ dans le budget 2025 en complément des crédits engagés en 2024).
- **La poursuite du programme de requalification urbaine avec le réaménagement de la place du Général Leclerc.** (0,650 M€).

CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ À SAINT-MANDÉ

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), présidé par le Maire, Julien Weil, s'est réuni le 18 mars dernier afin de faire le bilan des dispositifs engagés en 2024 et afin de renforcer ceux-ci en 2025.

Instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés, elle permet d'unir et d'harmoniser les actions en faveur de la tranquillité publique.

BILAN 2024

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance était présidé par le Maire, Julien Weil, avec à ses côtés, le sous-préfet Sébastien Humbert, les forces de l'ordre, de la Justice, les bailleurs sociaux, les associations, les directions d'établissements scolaires et de l'Éducation nationale, et l'administration communale.

À l'ordre du jour : l'évaluation des mesures déjà mises en place et la présentation des nouvelles que le Maire souhaite intégrer à la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Interpellations

« L'année 2024 a été une année particulièrement intense et riche en actions pour la Police Municipale de Saint-Mandé témoignant de l'engagement sans faille des agents au service de la sécurité et du bien-être des citoyens » indique Eloïse Brasi, directrice de la Police municipale. Les principales infractions ayant donné lieu à des interpellations sont les suivantes :

- Vols : 28
 - Ivresse publique et manifeste (IPM) : 34 (chaque IPM est facturée 180 € à l'auteur)
 - Usage et détention illicites de stupéfiants : 36
 - Circulation d'un véhicule terrestre à moteur sans assurance : 12.
- À noter que 30 opérations ont été menées conjointement avec la Police Nationale.



Plénière annuelle le 18 mars dernier du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Vidéo-protection

Environ 200 interpellations ont été réalisées grâce à la vidéo-protection (112 caméras).

Verbalisation par la brigade du stationnement et de l'environnement

- 15 000 Forfait Post Stationnement
- 600 pour stationnement gênant et une cinquantaine pour infraction au code de l'environnement (dépôt

sauvages, déjections canines).

« L'accueil du public est aussi un pilier de l'action municipale avec 10 717 usagers pris en charge en 2024 » poursuit-elle.

RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PROXIMITÉ

Ces chiffres témoignent de la dynamique mise en place par la Ville pour renforcer la présence de la Police municipale sur le terrain. Elle témoigne aussi de l'engagement et de l'efficacité de celle-ci. Composée de 35 agents, l'équipe est structurée en brigades spécialisées (jour, nuit, cynophile, ilotage, stationnement et environnement). Elles assurent une couverture territoriale continue qui optimise la capacité d'intervention et la surveillance proactive. La vidéo-protection apporte un plus indéniable qui combine dissuasion, répression et prévention. En 2025, les actions engagées se poursuivront avec la même détermination. L'accent sera mis sur les dispositifs de proximité en direction des seniors, des jeunes afin de lutter toujours plus efficacement contre l'insécurité et les incivilités.

POLICE MUNICIPALE
18 BIS, CHAUSSÉE DE L'ÉTANG
TÉL. 01 49 57 78 39

VERT PRÉ, UN ARTISAN FLEURISTE DE PROXIMITÉ

Lauréat du concours de vitrines de Noël, Guillaume Nguyen, artisan fleuriste décorateur a troqué les guirlandes, les paillettes et les Poinsettias pour une ambiance printanière travaillée avec le même goût et le même raffinement.

Le fleuriste Vert Pré, situé au 70 de l'avenue du Général de Gaulle, s'est vu décerner Le Prix du Jury pour la décoration de sa vitrine à l'occasion des fêtes de Noël.

L'ÉNERGIE POSITIVE

A Saint-Mandé depuis plus de 25 ans, Guillaume Nguyen est un fleuriste passionné et un homme heureux. « Je vends des fleurs mais sans vouloir être présomptueux, je cherche aussi à transmettre, à travers mes créations,

une énergie, des émotions positives, du bonheur aux gens, c'est ça qui me plaît » dit-il avec enthousiasme.

Perçu aussi comme une thérapie, son métier lui permet de développer sa créativité qu'il puise partout : la mode, la décoration, la danse – le hip hop qu'il pratique depuis 20 ans – mais aussi dans l'art en général, la peinture, la musique...

« Je suis curieux de la vie, tout m'inspire et mon métier me donne en cela une grande liberté. Je peux inventer de nouvelles compositions au fil des saisons, ce qui ouvre un champ de possibilités sans fin » explique-il.

Noël est pour Guillaume une période très inspirante pour sa magie, son scintillement, ses valeurs familiales... Il a à cœur de participer à cette féerie en offrant un peu de rêve avec la décoration de sa vitrine. « Une belle vitrine, c'est un tableau, un ailleurs, c'est ma manière de bien accueillir mes clients, c'est leur souhaiter tout

simplement la bienvenue, alors ce Prix du Jury est une reconnaissance qui me fait très plaisir ».

UN SOUFFLE PRINTANIER

Cette liberté, chère à Guillaume, s'exprime dans ses créations et dans le temps qu'il se donne pour parler avec les gens, les écouter... « *La beauté d'un bouquet réveille la beauté qu'ils ont dans le cœur, elle appelle les souvenirs* » affirme-t-il. Son atelier est d'ailleurs un lieu où les fleurs s'expriment et où Guillaume s'emploie

à les sublimer au gré de ses intuitions. Le printemps est pour lui une renaissance, avec une explosion de couleurs et de senteurs, une période où les fleurs envoient toute leur énergie, « *où la vie sort de la jachère du repos* ». En boutique, il est secondé par Yohann, son collaborateur, qui apporte sa touche créative et son expertise sur l'entretien des végétaux et les aménagements de terrasses ou jardinets pour les particuliers. Et puis Guillaume ne cache pas sa satisfaction de bénéficier d'un trottoir plus large, suite aux travaux de l'avenue du Général de Gaulle, pour faire dialoguer le végétal et l'humain car « *tout est lié* » dit-il avec un sourire.



VERT PRÉ
GUILLAUME NGUYEN
70, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
TÉL. 01 43 28 92 67

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 20h sauf mercredi et jeudi :
fermeture de 13h à 15h30. Le dimanche de 9h30 à 13h30

COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ONT LA COTE !

Deux nouveaux points d'apport volontaire (PAV) pour les déchets alimentaires viennent d'être installés à l'angle rue Plisson/avenue Joffre et à l'angle avenue de Paris/rue du Parc portant à neuf le nombre d'abris-bacs.

Conformément à l'obligation pour les collectivités de proposer à leurs habitants des solutions pour trier leurs déchets alimentaires depuis le 1^{er} janvier 2024, le Territoire Paris Est Marne & Bois, en lien avec la Ville, installe petit à petit des PAV.

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES EN CHIFFRES

En 2024, près de 108 tonnes de déchets alimentaires ont été collectés à Saint-Mandé dont 57 tonnes dans les PAV.

La répartition est la suivante :

PAV **Marché de la Tourelle** : 20,3 tonnes

PAV **Marché de l'Alouette** : 29,2 tonnes

PAV **Cresco** : 2,4 tonnes (d'avril à décembre)

PAV **Jeanne d'Arc** : 3,6 tonnes (d'avril à décembre)

PAV **Mongenot** : 1 tonne (d'octobre à décembre)

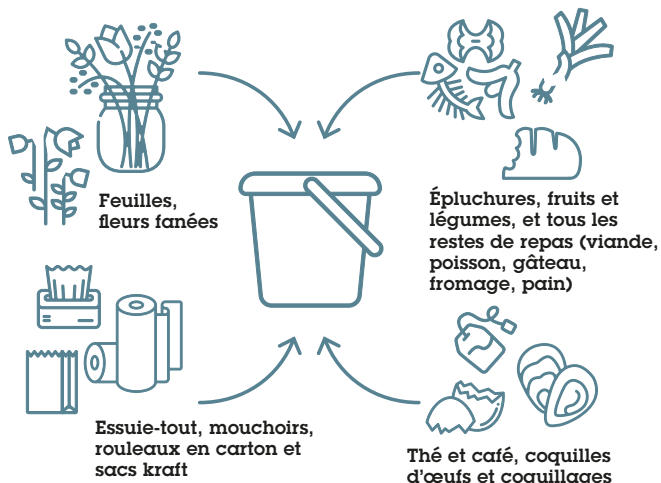
Durant les trois premiers mois de l'année 2025, déjà près de 17 tonnes de déchets alimentaires ont été triés par les Saint-Mandéens et apportés dans les PAV, leur permettant ainsi d'être valorisés en biogaz ou en compost !

NEUF ABRIS-BACS

Les deux premiers PAV ont été installés en octobre 2023, au niveau des marchés alimentaires, place de la Libération (marché de l'Alouette) et Place Gallieni (marché de la Tourelle). Offrant une alternative aux habitants ne disposant pas de composteur collectif ou d'espace pour installer un lombricomposteur à domicile, le dispositif a très vite été plébiscité et trois autres abris-bacs ont pris place à l'angle de la rue Jeanne d'Arc et de l'avenue Daumesnil, avenue Pasteur (face à Cresco), et à l'angle de la rue Mongenot et du passage Armand Carrel.



QUELS SONT LES BIO-DÉCHETS À DÉPOSER DANS LE BIO-SEAU ?



Pratiques et accessibles 24h/24, **ce système, moins coûteux** (3,30€ contre 17,20€ habitant/an) **et contraignant qu'une collecte en porte à porte** (lavage des bacs après chaque collecte quotidienne, contrainte d'espace de stockage des bacs ...), permet en effet aux habitants de trier leurs déchets alimentaires tels que les épluchures de fruits et légumes, les sachets de thé, les coquilles d'œufs écrasées, le marc de café, tous les restes de repas et les aliments périmés... Pour faciliter et encourager ces apports, le Territoire met gratuitement à disposition des bioseaux. À ce jour, plus de 1500 unités ont été distribuées. À noter que depuis mars 2024, ils sont à récupérer en mairie. Vu le succès et l'engouement rencontrés par ces dispositifs, le Maire, Julien Weil et Florence Crocheton Boyer, 1^{ère} adjointe déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités ont fait procéder à l'installation de deux nouveaux Points d'Apport Volontaire au 25, avenue Joffre et au 109, avenue de Paris, portant à neuf le nombre d'abris-bacs, qui profitent désormais aux habitants.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- PLACE DE LA LIBÉRATION (MARCHÉ DE L'ALOUETTE)
- PLACE GALLIENI (MARCHÉ DE LA TOURELLE)
- À L'ANGLE DE L'AVENUE DAUMESNIL ET DE LA RUE JEANNE D'ARC
- À L'ANGLE DE LA RUE MONGENOT ET DU PASSAGE ARMAND CARREL
- AVENUE PASTEUR (FACE À CRESCO)

NOUVEAU :

- **25, AVENUE JOFFRE (ANGLE DE LA RUE PLISSON)**
- **109, AVENUE DE PARIS (ANGLE DE LA RUE DU PARC)**



Le nouveau Point d'Apport Volontaire 109, avenue de Paris (angle de la rue du Parc).



Le nouveau Point d'Apport Volontaire 25, avenue Joffre (angle de la rue Plisson).

Demandez votre bio-seau ! Il est gratuit

Les bio-seaux sont remis gratuitement par les Services techniques de la mairie, situés 10, place Charles Digeon. Vous pouvez également vous en procurer un en contactant le Territoire au 01 48 71 59 13 ou par mail : environnement@pemb.fr

LA LETTRE DU NOTAIRE



Maître
Julien CELLARD

Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr
01 48 08 39 39

Bon mois
de mai
à tous !



IMMOBILIER : augmentation des droits de mutation à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne

Depuis le 1^{er} avril pour Paris et la Seine-Saint-Denis, et le 1^{er} mai sur le Val-de-Marne, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), plus communément appelés « frais de notaire », connaissent une nouvelle hausse.

Cette décision, prise par les conseils départementaux, s'inscrit dans un cadre législatif récemment modifié, et a un impact direct pour de nombreux acquéreurs.

UNE HAUSSE OFFICIELLE DE 0,5 POINT SUR LES DMTO

Le Conseil de Paris a voté en février dernier une augmentation du taux des DMTO, qui passe de 4,5 % à 5 %. Une mesure équivalente a également été adoptée en Seine-Saint-Denis, puis dans le Val-de-Marne en mars dernier. Cette hausse porte donc désormais le taux global d'imposition sur les ventes immobilières à environ 6,4 % du prix d'acquisition, contre 5,9 % auparavant.

Cette mesure s'applique :

- Depuis le 1^{er} avril à Paris et en Seine-Saint-Denis ;
- Depuis le 1^{er} mai dans le Val-de-Marne.

Elle est entrée en vigueur pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 mars 2028, conformément à la loi de finances votée pour 2025, sauf à ce que cette durée soit prolongée.

PAS D'AUGMENTATION POUR LES PRIMO-ACCÉDANTS

Cette hausse ne concernera toutefois pas les primo-accédants à une résidence principale, comme le prévoit expressément le texte législatif, afin de ne pas freiner l'accès à la propriété des ménages les plus fragiles ou des jeunes acquéreurs, particulièrement sensibles à la hausse des frais annexes.

UN SURCÔÛT RÉEL POUR LES ACHETEURS

Pour les autres acquéreurs, cette hausse représente un coût non négligeable. Sur un bien d'une valeur de 500 000 €, par exemple, les droits de mutation augmentent d'environ 2 500 €, ce qui alourdit d'autant le budget global d'un achat immobilier. Si les primo-accédants sont protégés par la nouvelle législation, les autres acquéreurs devront anticiper ce surcoût dans leurs démarches.

Cette augmentation des droits de mutation dans notre département, mais aussi les départements voisins, et presque tous à l'échelle nationale, s'inscrit dans une dynamique plus large d'ajustement fiscal des collectivités locales. C'est un second coup de frein, après celui de la réintégration des amortissements des biens immobiliers dans le cadre du calcul de l'impôt sur la plus-value immobilière, que nous avons évoqués dans l'article du mois précédent.

Il est donc essentiel de bien se faire accompagner par son notaire pour évaluer l'impact de ces évolutions sur ses projets immobiliers.

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS

L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.



- Aide à l'autonomie
- Aide à la vie quotidienne
- Compagnie et vie sociale
- Retour d'hospitalisation
- Présence de nuit



01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes



petits-fils.com

CONCOURS CUBE VILLE



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN BAISSSE DE 16 % POUR L'HÔTEL DE VILLE

Dans le cadre de sa participation au concours CUBE Ville, Saint-Mandé remporte l'argent au Championnat de France des économies d'énergie !

Soucieuse de sensibiliser et de "montrer l'exemple" dans le cadre de la réduction des consommations énergétiques, la Ville a relevé le défi avec brio !

UNE COMPÉTITION LUDIQUE ET FÉDÉRATRICE

Suite à l'impulsion donnée par Noé Rinaldo, responsable Hygiène Habitat et Transition Écologique, relayée par Florence Crocheton Boyer, 1^{ère} adjointe déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités, la Ville s'est inscrite en février 2024 au concours CUBE Ville. De quoi s'agit-il ?

« Cube Ville est un concours d'économies d'énergie

inter-villes au sein des bâtiments communaux, hors écoles qui ont leur propre concours Cube Écoles. Le but est d'amener les agents, les élus, les usagers vers de meilleures pratiques d'utilisation des bâtiments : éteindre les lumières, ne pas laisser l'eau couler, bannir les chauffages d'appoint...

Les performances sont suivies via une plateforme dédiée, avec des classements par ville et par type de bâtiments » explique Noé Rinaldo. À Saint-Mandé, sept bâtiments ont été identifiés pour participer à ce challenge : l'Hôtel de Ville, le bureau de Police municipale, le Centre sportif Roger Vergne, la crèche Les P'tits Wollemis, le Centre de soins, le Conservatoire Robert Lamoureux et Cresco.



« Je tiens à saluer l'implication, la créativité et l'énergie de tous ceux qui ont participé à ce concours, ainsi que ceux qui ont contribué à son organisation. Les efforts de chacun témoignent de notre engagement collectif et de notre volonté commune de faire de Saint-Mandé un modèle de durabilité environnementale. »

Florence Crocheton Boyer

LE LANCEMENT DU DÉFI

Le lancement du concours a eu lieu symboliquement le 22 avril 2024, date de la Journée de la Terre lors d'un Escape Game en mairie.. « L'Escape Game avait pour objectif de fédérer des agents "relais" et des élus autour de ce concours afin qu'ils en soient les ambassadeurs auprès de leurs

collègues, l'idée étant de les sensibiliser aux pratiques qui permettent de réduire sensiblement les consommations d'énergie » explique Noé.

DÉFI GAGNANT

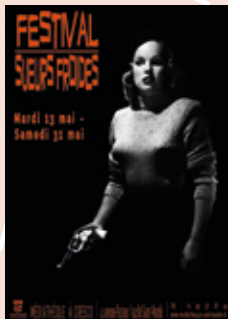
Les équipes des sept "bâtiments" municipaux en compétition n'ont rien lâché au cours

de ces douze mois et le résultat est à la hauteur des efforts puisque ce sont les agents du bâtiment "Hôtel de Ville" qui ont permis à la Ville de se classer 2^e au classement national du concours avec une **baisse de la consommation énergétique de ce bâtiment de 16 % en 2024 par rapport à 2023** ! Bravo à tous pour cette récompense collective. Ensemble, poursuivons les efforts !

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS INVITE À UNE PLONGÉE DANS LE NOIR !

Le Festival *Sueurs Froides* met à l'honneur la littérature et le cinéma policiers. Rendez-vous du 13 au 31 mai pour découvrir une sélection de livres et de films et assister aux projections des longs métrages spécialement sélectionnés pour l'occasion.



À L'AFFICHE DU FESTIVAL SUEURS FROIDES

JEUNE PUBLIC

NINA ET LE SECRET DU HÉRISSEON

Un film de Alain Gagnol et Jean-Loup Felicioli

Nina aime écouter les histoires d'un hérisson qui découvre le monde que lui raconte son père pour s'endormir. Un soir, son père, préoccupé par son travail, ne vient pas lui raconter une nouvelle aventure. Heureusement, son meilleur ami Mehdi est là. Et si le trésor caché dans la vieille usine pouvait résoudre tous leurs problèmes ? Un véritable film de braquage pour enfants, actuel et habile.

À partir de 6 ans
Samedi 17 mai à 11h

TOUT PUBLIC

SEULES LES BÊTES

Un film de Dominik Moll

Une femme disparaît. Le lendemain d'une tempête de neige, sa voiture est retrouvée sur une route qui monte vers le plateau où subsistent quelques fermes isolées. Alors que les gendarmes n'ont aucune piste, cinq personnes se savent liées à cette disparition.

Samedi 24 mai à 19h

CRESCO - PROJECTIONS GRATUITES, SUR RÉSERVATION.

ET TOQUE !



La recette du mois AUBERGINES AU MISO

Ingrédients pour 6 personnes

6 petites aubergines
6 cuillères à soupe d'huile de tournesol
150 g de miso
5 cl de mirin (saké doux)
1 cuillère à soupe de sucre roux
1 ou 2 cuillères à soupe de sauce soja
Le jus d'un citron
Quelques graines de sésame
3 tiges d'oignon frais ou de ciboule

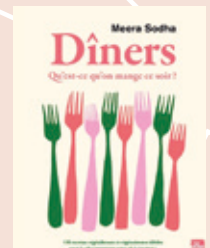
Préparation : 20 minutes

Cuisson : 40 min

Difficulté : facile

1. Préchauffez le four à 180 °C (th. 6) sans ventilation.
2. Lavez les aubergines. Séchez-les puis coupez leur pédoncule. Coupez-les en deux dans la longueur, puis quadrillez leur chair à l'aide d'un couteau, sans percer la peau. Versez un peu d'huile dans une grande poêle, déposez les aubergines côté chair et laissez cuire à feu moyen pendant 5 minutes.
3. Versez le miso, le mirin, le sucre et la sauce soja dans une casserole. Faites chauffer jusqu'à ce que le sucre soit dilué puis ajoutez le jus de citron. Badigeonnez de cette sauce les aubergines côté chair et déposez-les sur une plaque recouverte de papier cuisson.
4. Enfouissez 30 minutes. Testez la cuisson avec la pointe d'un couteau. Sortez la plaque du four, saupoudrez les aubergines de sésame et enfouissez de nouveau pour 10 minutes.
5. Servez le plat tiède, décoré de tiges d'oignons émincées, en entrée avec une salade ou avec une volaille ou un poisson.

Recette inspirée du livre *Dîners, qu'est-ce qu'on mange ce soir ?* de Meera Sodha aux Éditions La Plaque.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Née sur le continent indien, l'aubergine a traversé le monde ! Sa culture est très ancienne : elle remonte à 800 ans avant J.-C., dans la région indo-birmane. On la trouve également en Chine, quatre siècles avant notre ère. Elle a été implantée dans le bassin méditerranéen grâce aux navigateurs arabes qui la ramènent de leurs voyages. Elle est notamment cultivée par les Espagnols au Moyen-Âge mais il faudra attendre le XV^e siècle pour qu'elle se développe en Italie et dans le sud de France où elle prospère aujourd'hui.



SAINT-MANDÉ SCOPE

COUP DE PROJECTEUR SUR... GOSPEL LOVE CELEBRATION



L'AGENDA DE VOS SORTIES

DU 06 AU 15/05

Christine Robion et Olivia de Saint-Luc

L'autre, un étrange continent

**EXPOSITION
PEINTURES ET
SCULPTURES
LE PATIO**

Le Club des Amis
de l'art lyrique
Conférence
opéra

06/05 - 15H
Bel Canto :
La Trilogie
des Reines
de Donizetti

03/06 - 15H
"Humour
et farce à
l'opéra"

**MUSIQUE
CRESCO**

Soirée opéra
"clé en main"

13/05
Rdv à 17h30,
place de la
Bastille

Le Tryptique
Giacomo Puccini

1^{ER}/06

Rdv à 12h30,
place de la
Bastille

Manon,
Jules Massenet
OPÉRA BASTILLE
Renseignements
et tarifs :
clubartlyrique@
laposte.net

JE VEUX VOIR

Cours d'initiation à
l'histoire de l'art
animés par Éric
Parmentier,
historien de l'art

12/05 - 19H30
Trésors
de la Chine
ancienne
et impériale
(2/2)

19/05 - 19H30
Les arts du
Japon (du
Néolithique
à l'ère Edo)

Conférence
Grand format
02/06 -
19H30

Henri
Matisse, haut
en couleurs

CRESCO

Programme
complet et
inscriptions
www.jeveuxvoir.net

**L'INSTANT
CINÉ JEUNE
PUBLIC**

18/05 - 11H
Charlie et la
chocolaterie
de Tim Burton
CRESCO

22/05 - 19H
Sarah
Hammel
Gueta
Violoncelle
électrique et
classique

**AFTERWORK
MUSICAL
CRESCO**

23/05 - 20H30
(lire ci-contre)
Gospel Love
Celebration

MUSIQUE
ÉGLISE SAINT-LOUIS
DE VINCENNES

INFOS, TARIFS ET RÉSERVATIONS
sur www.saintmande.fr (billetterie)

23/05 - 20H

Labo des voix
Mathieu Salama,
contre-ténor
Antonio Vivaldi

MUSIQUE

CRESCO
Réservations :
Fnac/Billetreduc et
billetterie sur place
Infos au
06 11 68 22 95
www.mathieusalama.com

25/05 - 17H

Conf'Opéra
Un peu de
magie

Par Julia Le Brun,
Candice Costi et
Carlotta Persico
CRESCO

DU 03 AU
12/06

Alexandre
Tristan
Les poèmes
bleus

**EXPOSITION
LE PATIO**

La formation Gospel Caribéenne
vous invite à un voyage musical
intense le 23 mai prochain en
l'église Saint-Louis de Vincennes.

GOSPEL LOVE CELEBRATION

Après 30 ans d'expérience dans
différentes formations de Gospel,
Georgy de Carvalho a créé son propre
groupe : le *Gospel Love Celebration*.
Composée de neuf chanteurs, d'un
pianiste et d'un percussionniste, la
formation de Gospel Caribéenne
revisite les standards de Gospel et
Negros spirituals auxquels le groupe a
ajouté sa touche personnelle.

UN HYMNE À LA JOIE

Les Negros spirituals sont des chants
religieux populaires inspirés de la
bible. Ils sont nés au temps de
l'esclavage aux États-Unis entre 1760
et 1875 et traduisent les sentiments
de l'âme humaine : la joie, la tristesse,
la douleur des épreuves de la vie mais
surtout l'espoir d'une vie meilleure.
Les voix chaudes et harmonieuses des
chanteurs se proposent de nous
transmettre leurs vibrations
empreintes de pureté et de force : un
véritable hymne à la joie alliant amitié
et partage. Venez nombreux !

CONCERT

VENDREDI 23 MAI À 20H30
ÉGLISE SAINT-LOUIS DE VINCENNES
22, rue Fays - Vincennes
Tarif : 23 €

Renseignements et réservations :
06 67 10 49 76 ou contactgospelov@gmail.com
et sur www.billetreduc.com

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



LA PROTECTION DU CONJOINT

Lorsqu'un époux décède, et laisse des enfants, la Loi distingue deux situations :

Si tous les enfants du défunt sont communs, c'est-à-dire issus des deux époux : le conjoint survivant disposera d'une option entre :

- * l'usufruit de la totalité de la succession (les enfants hériteront donc de la nue-propriété des biens),
- * la propriété du quart des biens (les enfants se partageront donc les trois-quarts restant).

Si le défunt a un ou plusieurs enfants non issus du conjoint survivant, celui-ci n'hérite que du quart de la succession.

Afin d'améliorer le sort du conjoint dans un cadre successoral, plusieurs dispositifs peuvent être mis en place :

Le contrat de mariage : les futurs époux peuvent prévoir, avant même la célébration de leur mariage, certains avantages matrimoniaux contenus dans la convention matrimoniale. La volonté de protection du conjoint peut également orienter le choix du régime matrimonial.

Le changement de régime matrimonial : en cours d'union, les époux peuvent décider de modifier leur régime matrimonial en adoptant par exemple la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au survivant. Les enfants devront alors attendre le second décès pour hériter.

La donation entre époux : c'est l'outil traditionnel de gratification du conjoint. La donation entre époux élargit les options du survivant même en présence d'enfants non communs.

La donation simple : un époux peut, de son vivant, donner des biens (immobilier, argent, actions...) à son conjoint. L'abattement fiscal est alors de 80.724,00 €. Au-delà, le conjoint devra payer des droits de donation. Par ailleurs, en cas de donation en démembrement aux enfants, pensez à prévoir la reversion d'usufruit au profit du conjoint non donateur.

Le testament : un époux peut simplement décider de rédiger un testament au profit de son conjoint en vue d'augmenter ses droits dans la succession. La réserve héréditaire des enfants devra néanmoins être respectée !

La SCI : grâce à la liberté rédactionnelle offerte pour ce type de société, les époux peuvent augmenter leur protection mutuelle en prévoyant un certain nombre de clauses comme l'agrément, l'augmentation des pouvoirs du gérant, l'augmentation des pouvoirs de l'associé usufruitier des parts, la clause de tontine...

L'assurance-vie : ce placement peut aussi être un bon moyen de protéger votre conjoint.

Enfin, n'oubliez pas que le conjoint survivant est totalement exonéré de droits de succession depuis la loi TEPA entrée en vigueur en 2007 !

*Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie.
Venez le consulter !*



**Des repas gourmands
sans quitter votre chez vous ?**



VOS REPAS LIVRÉS À DOMICILE ET SUR MESURE



Adapté au
régime alimentaire



Repas midi
et soir



Alimentation
saine et naturelle



Cuisine locale

coordinatrice94@senior-compagnie.fr 01 43 98 04 62

41 av. Gal de Gaulle - 94160 Saint-Mandé

senior-compagnie.fr



FESTIVAL

WE LOVE GREEN

NOUVELLE ÉDITION

VENDREDI 6, SAMEDI 7
ET DIMANCHE 8 JUIN

Festival majeur de la belle saison parisienne,
WE LOVE GREEN aura lieu cette année
les 6, 7 et 8 juin avec des stars confirmées
et les talents de demain. Cerise sur
le gâteau : un tarif préférentiel pour tous
les Saint-Mandéens âgés de 18 à 25 ans.

Organisé depuis 2010 chaque année au mois de juin, le Festival électro-pop WE LOVE GREEN a pour objectif de démontrer qu'il est possible d'allier un grand événement musical et le respect de l'environnement.

À L'AFFICHE

Le festival WE LOVE GREEN revient les vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 juin sur les terrains sportifs de la Plaine de la Belle-Étoile, au Bois de Vincennes. À l'affiche cette année, des stars internationales comme Charli XCX, LCD Soundsystem, Parcels, FKA Twigs, des références françaises telles que Clara Luciani, Laylow, Air, et des étoiles montantes : Jolagreen33, Theodora ou encore Judeline.

UN FESTIVAL ÉCORESPONSABLE

Pour compléter cette programmation musicale, conférences, installations artistiques, gastronomie végétarienne et démonstrations sportives réjouiront petits et grands, dans un esprit familial, festif et responsable. Le festival

est reconnu comme une référence parmi les festivals engagés, ayant remporté début janvier 2025 l'Award du festival européen le plus écoresponsable.

TARIF RÉDUIT POUR LES SAINT-MANDÉENS DE 18 À 25 ANS



La billetterie est ouverte et les jeunes Saint-Mandéens de 18 à 25 ans bénéficient d'un tarif privilégié : c'est le "tarif voisins". Il s'élève à 54 € par jour au lieu de 69 €, dans la limite des places disponibles.

Pour en bénéficier, rendez-vous sur www.welovegreen.fr/billetterie/

Attention, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et une pièce d'identité seront demandés à l'entrée du festival.

La Ville reste néanmoins mobilisée – comme les années précédentes – auprès de la direction du festival afin de contenir les nuisances sonores et demeurera vigilante quant aux engagements pris pour les limiter.

WE LOVE GREEN

PLAINE DE LA BELLE ÉTOILE – Accès par la Route Dauphine via Espl. Saint-Louis • Bois de Vincennes

Vendredi 6 juin de 17h à 1h • Samedi 7 juin de 14h à 1h • Dimanche 8 juin de 14h à 1h

CONSERVATOIRE ROBERT LAMOUREUX

PENSEZ À VOUS INSCRIRE OU VOUS RÉINSCRIRE !

Musique, danse, théâtre... autant de disciplines que propose le Conservatoire à ses élèves. Tout le monde peut venir se former ou se perfectionner. Et c'est précisément le moment de s'inscrire ou de se réinscrire !

35 professeurs, tous formés à haut niveau, accompagnent près de 750 élèves en danse, musique et théâtre dans l'un des trois sites situés en cœur de ville.



DANSE, THÉÂTRE ET MUSIQUE

En danse, plusieurs sections sont proposées : éveil danse (dès 5 ans), danse classique, jazz, barre au sol, ateliers chorégraphiques classique ou jazz pour adultes.

En théâtre, enfants, ados et jeunes adultes sont invités à explorer l'improvisation et les grandes pièces du répertoire. Ils apprennent à déclamer mais aussi à écrire, à penser les décors, les costumes, la mise en scène.

En musique, le choix est large : éveil musical (dès 5 ans), alto, batterie, chant, musiques actuelles, clarinette, contrebasse, cor, flûte, guitare classique, guitare rock/folk/pop, guitare électrique, guitare basse, harpe, hautbois,

orgue, percussion, piano, piano jazz, piano musiques actuelles, saxophone, trompette, tuba, violon, violoncelle, ateliers jazz, big band, orchestres à cordes et orchestres d'harmonie, ensembles de flûtes, de guitares, de clarinettes, chorales d'enfants, groupes rock/folk/pop ou encore ateliers soundpainting.

TROIS SITES EN CŒUR DE VILLE

Bérulle – 11, rue de Bérulle

Le bâtiment accueille la plus grande partie des enseignements en danse, musique et théâtre. Il dispose d'un auditorium, d'une salle de danse, de deux salles de formation musicale, d'une salle de théâtre et de 11 salles de cours, dont une avec orgue.

Le Studio – 4, rue Paul Bert

Le Studio accueille les musiques amplifiées avec un grand studio de répétition et d'enregistrement, une salle de percussion ainsi que 6 salles de cours.

Salle Bertaud – 17 avenue Joffre

Elle accueille des cours de danse et de théâtre.

RÉINSCRIPTIONS ET INSCRIPTIONS 2025 - 2026

Réinscriptions et inscriptions doivent se faire sur le site de la Ville : saintmande.fr/espace-citoyen

Réinscriptions – Du 12 mai à 14h au lundi 19 mai à minuit

Inscriptions (enfant à partir de 5 ans au 31 décembre) – Du lundi 19 mai à 14h au dimanche 29 juin à minuit

Pièces à fournir dans les deux cas : un justificatif de domicile de moins de 3 mois / Un certificat médical d'aptitude pour les élèves en danse et en éveil danse.

ART ET ÉDUCATION

SIX ŒUVRES DU COLLÈGE OFFENBACH RÉCOMPENSÉES

Neuf élèves du collège Offenbach de Saint-Mandé ont été récompensés dans le cadre du concours *Sur la planche, la BD dans tous ses états*, initié par le rectorat de l'Académie de Créteil.

Le concours *Sur la planche, la BD dans tous ses états* a permis de mettre en lumière la créativité des élèves engagés avec leurs professeurs dans différents dispositifs autour de la BD en classe.

VIVE LA BD !

On ne voit parfois, dans la bande dessinée, qu'une version simplifiée d'un récit... Pourtant, la BD ne se résume pas à un dessin à bulles. Son histoire, comme ses tendances esthétiques, accordent la primauté au récit. Le dessin n'y est donc pas une simplification, mais un instrument de mise en récit. Plébiscitée par les jeunes lecteurs, la bande dessinée constitue l'un des genres littéraires majeurs de l'édition. À la croisée de la littérature et des arts visuels, elle permet l'étude du scénario, de la narration, de la planche et du dessin.

« La découverte par les élèves du 9^e art stimule leur goût pour la lecture et l'écriture, développe leur imagination, leur inventivité et encourage la pratique du dessin

à l'école » s'accordent à dire les professeurs d'Arts plastiques à l'origine de cette exposition. C'est cette aventure que les enseignants du collège Offenbach, encouragés par leur cheffe d'établissement, Mme Michel, ont décidé de faire vivre à leurs élèves à travers ce concours.

ARTISTES EN HERBE

Un pari gagnant puisqu'en mars dernier, neuf élèves du collège Jacques Offenbach, accompagnés de Mme Grabowski, leur professeure d'Arts Plastiques, ont été invités à se rendre au vernissage de l'exposition *Sur la planche, la BD dans tous ses états* dans la galerie du Rectorat de l'Académie de Créteil. En effet, six des productions des élèves de 5^e et 3^e avaient été sélectionnées pour occuper les cimaises de la galerie ! Dans son allocution, Mme Benetti, Rectrice de l'Académie de Créteil, n'a pas manqué de féliciter les élèves et de rappeler l'importance de l'enseignement des Arts plastiques, une discipline essentielle offrant aux élèves la possibilité d'exprimer leur singularité.

Reportage sur l'exposition *Sur la planche, la BD dans tous ses états* à voir sur le site de l'Académie de Créteil :
<https://www.ac-creteil.fr/la-bd-dans-tous-ses-etats-123301>



Les élèves de 5^e de gauche à droite :
En haut : Arthur Lipowicz et Kenza Mojon. En bas : Isaac Savatovsky, Judith Urzica, Amina Collet et Valentine Robin.



Les élèves de 3^e de gauche à droite :
Valentine Robin, Zoé Severi et Elie Azria.



Par Enora ALIX,
votre
Commissaire-Preneur
à Saint-Mandé



F. QUESNEL
"Portrait de Henri II"
Adjugé 52 000 €



CHINE XVIII^e
Adjugé
20 000 €

Montre ROLEX
Adjugée 35 000 €

Bague
platine et saphir
Adjugée 39 000 €



Line VAUTRIN
Miroir
Adjugé
48 000 €



DEMI-LOUIS
Lille 1720
Adjugé
9 200 €

Découvrez l'histoire
de vos objets

Vendez aux enchères
dans une vente spécialisée



À "La petite Charpente"
14 rue Plisson 94160 St-Mandé
Uniquement sur rdv !

Renseignements & rendez-vous : M^e Enora ALIX
ealix@millon.com 06 58 37 94 70

Les jeudis

15 et 22 mai
5, 12 et 26 juin
2025

PORTRAIT

MARIE BÉGUÉ

RESTAURATRICE DE PEINTURES MURALES ET DE CHEVALET

Classée monument historique, l'église Saint-Louis de Vincennes est un lieu remarquable par son architecture et ses décors. Après la restauration de ses façades, c'est depuis octobre 2023, l'intérieur de l'édifice qui est rénové, et notamment les peintures murales qui font l'objet de toute l'attention d'une spécialiste saint-mandéenne, Marie Bégué.

Gardiennne des œuvres de notre patrimoine, Marie Bégué travaille depuis deux ans à la restauration des peintures murales de l'église Saint-Louis qui a fêté en 2023 ses 100 ans.

MARIE BÉGUÉ

Diplômée et agréée par les musées nationaux, Marie Bégué est restauratrice de peintures murales et de peintures dites de chevalet. Après avoir travaillé plus de 30 ans pour le Château de Versailles mais aussi à la restauration du trésor du Musée Unterlinden de Colmar – le Retable d'Issenheim peint entre 1512 et 1516 par Grünewald – entre autres, elle travaille depuis deux ans, avec 16 autres restaurateurs, à la remise en état des fresques de l'église Saint-Louis de Vincennes.

LA RESTAURATION DES ŒUVRES MURALES

C'est évidemment un travail qui a demandé une infinie patience, de l'expérience et une technicité hors norme... des qualités que Marie Bégué a mises au service de cet énorme chantier au sein de l'église Saint-Louis. « Dans le cas précis, nous avons été confrontés à plusieurs types de dégradations : des fissures générées par les mouvements du bâtiment et des dégradations dues aux infiltrations d'eau causées par

des toitures défectueuses. Cela a entraîné des coulures, des décollements d'enduit sous forme de poches poreuses et des migrations de sels » explique la spécialiste.

Pour Le chemin de Croix d'Henri Marret, le travail a même consisté à "dérestaurer" les anciennes interventions. Suite au nécessaire diagnostic, des cartographies ont été réalisées pour séquencer les interventions. « Le premier travail est le dépoussiérage puis le dégratage à sec et en phase aqueuse. Ensuite on a consolidé les très nombreux incrusts (fragments de chaux mal hydratés) qui font éclater l'enduit en surface » précise-t-elle.

Après avoir assuré la conservation des peintures vient la réintégration avec des aquarelles. Sur les fresques réalisées

par Maurice Denis *Les Béatitudes*, la restauration picturale s'est portée tout particulièrement sur la consolidation des carnations au niveau des visages, des avant-bras, des mains et des pieds. Alors que la partie supérieure du collatéral nord est aujourd'hui achevée, les travaux vont se poursuivre sur les parties basses. Puis, le chantier sera mis à l'arrêt, le temps de retrouver de nouveaux financements pour la nef centrale.

Vous souhaitez contribuer au renouveau de ce lieu et aider par un don ?

Informations :

paroisse.slv94@gmail.com

Aider à la restauration de l'église :

www.sldv.fr



ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (1923–1995)

SON ENFANCE À SAINT-MANDÉ, SA CARRIÈRE MILITAIRE ET PROFESSIONNELLE

À l'occasion du 30^e anniversaire
de la mort de celui qui fut député,
conseiller général, ministre et maire
de Saint-Mandé de 1983 à 1995,
la Ville tenait à rendre hommage
à ce visionnaire pour notre commune.



SON ENFANCE À SAINT-MANDÉ

Robert-André Vivien naît au 25 rue de l'Épinette le 24 février 1923. Tout jeune, il est louveteau puis scout à Vincennes. L'un de ses amis et ancien camarade de classe, Robert Lamoureux, évoque ces années, assis sur les bancs de l'école communale Paul Bert : « On dit de mes études qu'elles ne furent pas brillantes. Je ne vois pas comment j'aurais pu faire briller mes études alors que j'ai eu pour voisin de classe, durant toute ma scolarité, le futur ministre le plus remuant, le plus pétardier, le plus castagneur, le plus fouteur de désordre qu'une école ait connu (...) » dit-il de son ami lors de l'inauguration du Conservatoire qui porte son nom, le 14 décembre 1991.



Inauguration du Conservatoire Robert Lamoureux.



Robert-André Vivien, combattant volontaire en Corée.

UNE CARRIÈRE MILITAIRE EXEMPLAIRE

À 17 ans, il s'engage dans la Résistance française, contre l'occupation allemande, pendant la Seconde Guerre mondiale. Il rejoint les Forces Françaises Libres et participe à des combats en Lybie, en Tunisie et en Italie.

En 1950, il s'engage volontairement dans le Bataillon français des Forces des Nations Unies en Corée, démontrant ainsi son engagement continu pour la défense des valeurs françaises à l'international. Cinq fois blessé, son courage et son dévouement lui valent de recevoir de nombreuses décorations. Il est médaillé militaire à vingt ans, titulaire de la Croix de Guerre des Théâtres d'opérations extérieures, de la médaille de la Résistance, de la



Cinq fois blessé, sa bravoure lui vaut de recevoir de nombreuses décorations.

médaille des Évadés et Commandeur de la Légion d'Honneur à titre militaire. Lors du conflit de la guerre du Golfe (2 août 1990– 28 février 1991), il effectue de nombreuses visites à l'hôpital Bégin afin de saluer les militaires blessés sur le front. En 1983, il avait aussi fait le déplacement à Beyrouth suite à l'attentat du Drakkar (*lire ci-dessous*). Tout au long de sa vie, il n'a d'ailleurs eu de cesse de plaider les droits des Anciens combattants.

L'INDUSTRIEL

Sur le plan professionnel, il reprend, à son retour de Corée en 1952, l'affaire de plissage de son grand-père, la plus ancienne de cette profession, qu'il amène à la première place sur le marché européen et qu'il exporte en Suisse, au Brésil, aux USA et en Israël.

Il lance le Tergal et le Tricel, invente la formule "Do it Yourself" et dépose le brevet du fameux plissé "Vivien".



ATTENTAT DU DRAKKAR ROBERT-ANDRÉ VIVIEN À BEYROUTH

Le 23 octobre 1983 à l'aube, cinquante-huit militaires français sont tués à Beyrouth, victimes d'un attentat : un camion piégé a foncé contre l'immeuble Drakkar dans lequel les soldats des 1^{er} et 9^e RCP avaient pris leurs quartiers depuis moins d'un mois. Ils étaient basés là dans le cadre d'une mission internationale de maintien de la paix.

Au même moment, les Américains perdaient aussi 241 soldats dans une attaque similaire à l'aéroport de Beyrouth.

Robert-André Vivien avait tenu à se rendre à Beyrouth pour apporter son soutien aux militaires français ayant survécu à l'attentat.

ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (1923-1995)

SES ENGAGEMENTS EN POLITIQUE, L'ÉLU LOCAL, SA CARRIÈRE PARLEMENTAIRE ET MINISTÉRIELLE

LE GAULLISME

De sa jeunesse tumultueuse, Robert-André Vivien garde le meilleur : une formidable énergie et une fidélité à toute épreuve !

En témoigne par exemple l'attachement et le respect indéfectibles qu'il voue au Général de Gaulle. Celui-ci lui en est reconnaissant : *« Mon cher Vivien, Je sais combien votre dévouement m'est resté fidèle depuis l'époque où vous serviez dans les Forces Françaises Libres. Le nouveau témoignage que m'en apporte votre lettre m'a, je vous l'assure, tout particulièrement touché. Soyez-en bien sincèrement remercié et croyez, mon cher Vivien, en mes sentiments bien cordiaux »* lui écrit-il le 20 juin 1969. C'est avec le même enthousiasme et avec le même engagement total qu'il soutient ceux dans lesquels il reconnaît la continuité du 18 juin : Georges Pompidou et Jacques Chirac, qu'il voit accéder à la tête du pays, à la veille de son décès.

L'ÉLU LOCAL

Il commence sa carrière politique en étant élu conseiller municipal de Saint-Mandé dès l'âge de 24 ans sur la liste R.P.F. de Jean Bertaud et devient maire en 1983, lorsque celui-ci décide de se retirer. Dès sa nomination, il adopte une politique communale de réserves foncières et de constitution d'un patrimoine foncier par le biais d'équipements publics. On lui doit, entre autres : l'école et la crèche de la Tourelle, le parking Charles Digeon, la mini-crèche et les studios du centre Michelet, l'aménagement de l'ancienne tranchée SNCF, la rénovation du quartier Nord, la construction d'un gymnase, la création du Conservatoire. La mise en place de la police municipale, l'aide aux écoles, une action sociale renforcée notamment auprès des personnes âgées complètent ce rapide exposé de son action. En 1959, il devient le premier Conseiller général de Saint-Mandé-Vincennes ouest. Il le reste jusqu'en 1988.

De 1976 à 1978 et de 1981 à 1986, il occupe également le siège de Conseiller régional d'Île-de-France.



Robert-André Vivien aux côtés de Jean Bertaud en 1983.



Robert-André Vivien aux côtés de Patrick Beaudouin qui fut son attaché parlementaire.

L'HOMME POLITIQUE

Robert-André Vivien représente, de 1962 jusqu'à son décès en 1995, la 6^e circonscription du Val-de-Marne groupant les villes de Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay-Sous-Bois. Il intervient auprès du Gouvernement par des centaines de questions écrites et dépose plusieurs dizaines de propositions de lois.

Il siège aussi sans discontinuer depuis sa première élection à la Commission des Finances, de l'Économie Générale et du Plan de l'Assemblée Nationale, dont il est tour à tour responsable politique, Secrétaire et Vice-Président. Du 23 juin 1969 au 3 juillet 1972, il est nommé Secrétaire d'État au Logement, dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, sous la présidence de Georges Pompidou. A la tête de ce ministère à vocation éminemment sociale, il accomplit une tâche considérable : plusieurs lois portent son nom, notamment



Patrick Beaudouin sera le successeur de Robert-André Vivien au décès de celui-ci en 1995.



*A mon grand ami Julien, avec toute mon affection, et beaucoup de bises.
11-1-94
R. Vivien*

Julien Weil, enfant, avec Robert-André Vivien à l'Hôtel de Ville le 11 janvier 1994.



Il est nommé Secrétaire d'État au Logement, dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas, sous la présidence de Georges Pompidou.



Robert-André Vivien, dans son bureau à Saint-Mandé avec Jacques Chaban-Delmas.

celles en faveur des plus défavorisés : lutte contre les "marchands de sommeil", réhabilitation de l'habitat ancien...

L'HOMME DE COMMUNICATION

En tant que parlementaire, Robert-André Vivien représente la France en différentes occasions. Il est pendant quatre ans "Rapporteur international de la Commission de l'Information, de l'Éducation et des Affaires Culturelles" de la Conférence des Parlementaires de l'OTAN (1964-1968) puis "Rapporteur spécial du budget de l'ORTF, de l'Information et de la Communication" à l'Assemblée Nationale.... Il siège aussi au Conseil d'Administration d'Antenne 2, de TDF et de Radio-France. Apprécié pour son franc-parler et parfois redouté pour ses talents de débateur, il est souvent présent dans le petit écran !

Il s'éteint le 8 mai 1995 à l'HIA Begin, jour du 50^e anniversaire de l'Armistice de 1945 et au lendemain de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République. Tout un symbole pour ce magnifique combattant !

ON M'APPELLE CASQUETTE VERTE

PAR ALEXANDRE BOUCHEIX

COUREUR DE L'EXTRÊME

Il y a des personnages, pour un journaliste, que l'on n'oublie pas... Alexandre Boucheix, surnommé dans le monde de la course à pied, *Casquette verte*, en fait partie. Il étonne par sa simplicité, son charisme lorsqu'il raconte ses courses totalement dingues à travers le monde comme s'il vous parlait de son jogging dans le Bois de Vincennes ! À 33 ans, notre Saint-Mandéen est presque surpris d'accrocher encore et encore à son palmarès des performances incroyables. « *Je n'ai pas arrêté de courir, toujours en progressant. Je suis, entre autres, dans le top 20 de la plus grosse course du monde : l'UTMB* et je suis aussi entré en 2023, dans le top 10 de la Diagonale des fous, un truc inimaginable pour un Parisien !* » explique-t-il. Il fait en moyenne une dizaine de courses par an et enchaîne les podiums. Il y a aussi les « Off », des défis personnels comme aller de chez lui, rue Jeanne d'Arc, à Honfleur (32 heures) ou encore parcourir 500 km en 5 jours dans le désert d'Atacama (Chili), le plus aride au monde. Sa dernière folie : aller chercher son livre chez l'imprimeur à Mayenne et le rapporter à Saint-Mandé pour en faire la surprise à sa mère... 280 km !

UN PREMIER LIVRE

« *Je suis de la meilleure génération qui soit : un monde sans internet !*

Nous l'avons rencontré en 2021, et depuis sa notoriété n'a fait que croître... Alexandre Boucheix nous présente aujourd'hui son premier livre où il raconte son parcours unique, avec toute la créativité et l'énergie qui le caractérisent.



ON M'APPELLE CASQUETTE VERTE
ÉDITIONS FLAMMARION
240 PAGES
PRIX : 20 €

SÉANCE DE DEDICACES
SAMEDI 17 MAI À 18H
LIBRAIRIE PAROLES
74, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

À l'époque, je faisais le récit de mes courses sur un blog. C'était un peu une thérapie parce que gamin, à l'école Charles Digeon et au collège Offenbach, j'étais très timide. Aujourd'hui, il y a les réseaux sociaux, beaucoup de gens me suivent. Le livre, c'est pour expliquer le personnage de Casquette Verte. Au final, ça fait 70 000 km que je l'écris... ce sont mes pieds qui l'ont écrit » dit-il en riant. Ce que raconte Alex, c'est comment un gars qui courait juste dans le bois de Vincennes, peut se dépasser, surmonter sa timidité, devenir un champion et écrire un bouquin ! « *Ce n'est pas une concurrence avec Voltaire !* » ajoute-t-il. Sauf que le livre, sorti il y a un mois, est en tête des ventes chez Flammarion et est 3^e des livres les plus vendus selon un classement du Point.

Le livre est préfacé par Ben Mazué, auteur compositeur, interprète et musicien. « *C'est une rencontre assez improbable : je ne le connaissais pas mais il est joggeur comme tout le monde. On a parlé et couru ensemble, avec son chien. Nos deux caractères ont bien matché. On a des atomes crochus sur la vie : un médecin à la base qui devient artiste et un amateur de course à pied qui devient champion d'ultra trail... ça s'est fait comme ça : je lui ai demandé et il a accepté* ». Toujours la même simplicité avec Alex !

*Ultra Trail du Mont Blanc.



PRÉVENTION CANICULE



Inscription sur la liste de veille du Plan d'Alerte et d'Urgence Départementale 2025

Si vous étiez inscrit (e) sur le registre 2024 et que vous souhaitez maintenir votre inscription pour 2025, il est nécessaire de renvoyer ce formulaire.

MERCI D'ÉCRIRE LISIBLEMENT EN MAJUSCULES

Cadre réservé à l'administration : N° foyer Millésime : _____

BÉNÉFICIAIRE

PERSONNE SEULE

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Jour/mois/année de naissance : _____

Téléphone / / / /

Adresse _____

Étage Code immeuble

Percevez-vous l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie ?

☐ Oui ☐ Non

Votre situation de handicap est-elle reconnue par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ?

☐ Oui ☐ Non

MODE DE DÉPLACEMENT

☐ Autonome ☐ Canne ☐ Fauteuil roulant ☐ Déambulateur ☐ Immobilisé(e)

PÉRIODES D'ABSENCES PRÉVUES

Juin Juillet Août

ENTOURAGE FAMILIAL ET AMICAL, PROCHES AIDANTS

Nom/Prénom Lieu..... Téléphone / / / /

Nom/Prénom Lieu..... Téléphone / / / /

Nom/Prénom Lieu..... Téléphone / / / /

Nom/Prénom Lieu..... Téléphone / / / /

Il est rappelé aux familles ou aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles des personnes qui sont inscrites lorsque le plan grand froid ou le plan canicule est déclenché.



PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET SOCIALE

Médecin traitant Téléphone /... /... /... /...
Infirmière (SSIAD, CSI, Libérale) Téléphone /... /... /... /...
Assistant(e) social(e) ☐ Oui ☐ Non Nom Téléphone /... /... /... /...
Aide à domicile ☐ Oui ☐ Non Nom Téléphone /... /... /... /...
Repas à domicile ☐ Oui ☐ Non Nom Téléphone /... /... /... /...
Téléassistance ☐ Oui ☐ Non Nom Téléphone /... /... /... /...
Soutien psychologique ☐ Oui ☐ Non Nom Téléphone /... /... /... /...
(Professionnel, ami(e), voisin)

SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FORMULÉE PAR UN TIERS

Qualité Nom/Prénom
Lien
Adresse
Téléphone /... /... /... /...

FACULTATIF

Gardien ☐ Oui ☐ Non Nom Téléphone /... /... /... /...

IMPORTANT

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas du déclenchement du plan canicule.

Je demande à figurer sur le registre nominatif municipal afin d'être contacté(e) en cas de déclenchement par la Préfecture du plan Canicule.

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur demande écrite de ma part à : Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville, 10 place Charles Digeon, 94160 Saint-Mandé

En cas d'absence non signalée, sans réponse de votre part, il peut être fait appel aux services d'urgence.

Fait à le/...../.....

Nom Prénom Qualité

Signature

Formulaire à retourner au CCAS - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94160 Saint-Mandé ou ccas@mairie-saint-mande.fr

MENTIONS LÉGALES

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 30 JUIN 2004

Conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 2004 modifiée le 1er janvier 2013 et des articles L 116-3 et L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et les articles L2212-2 et L2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit assumer, sur le territoire de sa commune, ses obligations de mise en oeuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés. Ainsi, les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Il assigne au Maire quatre missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre
- collecter les demandes d'inscription
- en assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité
- le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE (canicule, grand froid, épidémie)

Pour ce faire, les personnes vulnérables et fragiles sont incitées à s'inscrire sur les registres communaux. Le Maire pourra utilement s'appuyer sur les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JUILLET 1978

Les registres nominatifs créés au titre du recueil d'informations visé à l'alinéa précédent sont tenus dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 9 juin 2008 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en oeuvre de ce recueil et de celle du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE visé à l'article L.116-3. La diffusion de ces données à des personnes non autorisées à y accéder ou leur détournement sont passibles des peines prévues aux articles 226-16 à 226-24 du code pénal.

CONFÉRENCE

L'ÉCOLE ET LES ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Le 1^{er} avril dernier, les représentants des parents d'élèves du collège Offenbach, le MAPE et la FCPE, en partenariat avec la Ville, organisaient une table ronde autour de l'accompagnement à l'école des enfants présentant des troubles du Neuro-Développement.

Un Trouble du Neuro-Développement (TND) qui peut se traduire par différents dysfonctionnements au niveau du langage, de la motricité, des interactions sociales...

RÉPONDRE AUX INTERROGATIONS

Les représentants des parents d'élèves du collège Offenbach, le MAPE et la FCPE, sont en première ligne face à la détresse des parents et des enseignants, concernant la scolarité des enfants présentant des Troubles du Neuro-Développement (TND) : Troubles Déficitaires de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), Troubles du Spectre de l'autisme (TSA), Troubles Dys. Pour en parler, une conférence était organisée à la Mairie de Saint-Mandé. Initiée par les responsables collège du MAPE et de la FCPE, elle réunissait autour d'elle Laurence Peltier, fondatrice de l'association DYS CARE, le Dr. Domitille Gras, neuropédiatre, et Carole Varin, orthophoniste. Parmi les invités également, l'association *Nos Héroïques Atypiques*, qui accompagne localement les familles, des représentantes de l'Éducation Nationale, des parents souhaitant témoigner et Camille, une jeune femme de 19 ans, venue partager, en visio, son parcours scolaire.



LE CONSTAT

Tant pour les jeunes que pour les familles, le parcours est complexe : les délais sont souvent longs pour avoir le premier diagnostic, les démarches administratives lourdes et chronophages... Les enfants, ados, leur famille et les enseignants sont fatigués, perdus, « d'où la nécessité de repérer et de diagnostiquer ces troubles le plus tôt possible par tous les acteurs concernés » a expliqué le Dr Domitille Gras. En effet, malgré les lois, la volonté des acteurs publics, l'école plus inclusive, les progrès de la recherche scientifique et médicale, il manque toujours des moyens humains, financiers, de la formation pour

les familles, les enseignants, éducateurs et soignants. « *Informer, comprendre, initier des méthodes pédagogiques adaptées sont donc les premiers pas d'un chemin encore long car il est important que chaque enfant soit accompagné en fonction de ses besoins* » poursuit-elle. Parfois, il suffit de peu pour que la scolarité s'améliore, mais le plus important reste une coopération constructive entre les parents et l'établissement scolaire. Il ne faut pas hésiter à solliciter les associations en cas de souci et ne surtout pas laisser la situation s'enliser à l'école. **Le Maire, Julien Weil s'est félicité de la coopération entre les deux associations de représentants des parents d'élèves qui portent ce sujet et a remercié l'ensemble des intervenants.**

CONTACTS À SAINT-MANDÉ

LE MAPE

Association Locale de Parents d'Élèves
associationmape@gmail.com
Karine Depincé • 06 83 51 71 56

LA FCPE SAINT-MANDÉ

fcpe.st.mande@gmail.com
Anne Beerman-Lirzin
06 29 91 32 40

NOS HÉROÏQUES ATYPIQUES,

nosheroiquesatypiques@gmail.com
Sur Facebook, Instagram et LinkedIn
Claire Bessalem, 07 49 08 83 42.

À La Passerelle de Saint-Mandé



LES ATELIERS CRÉATIFS : VOYAGE AU CŒUR DE LA CRÉATIVITÉ

Les ateliers créatifs sont l'occasion pour chacun d'exprimer et d'explorer sa créativité. C'est une belle opportunité de se détendre tout en s'amusant, en se concentrant sur des activités manuelles. Ils favorisent une amélioration de la motricité fine, développent la patience et la concentration. Créer quelque chose de ses propres mains est une expérience incroyablement gratifiante qui renforce la confiance en soi.

Lors des séances, différentes techniques artistiques et matériaux permettent d'élargir les horizons créatifs : la peinture, le travail de l'argile, les secrets du papier... Elles sont aussi des lieux de rencontre où chacun partage ses créations et tisse des liens enrichissants avec d'autres participants. La créativité est toujours joyeuse lorsqu'elle est partagée, et ces moments de convivialité sont vraiment précieux. Alors, n'hésitez pas à vous lancer dans cette belle aventure créative ! Vous pourriez être surpris par tout ce que vous pouvez accomplir.

LA PASSERELLE de Saint-Mandé

www.passerelle94160.fr

Renseignements : 06 77 00 66 72

Plus de détails sur www.passerelle94160.fr

LES CONCERTS SAINT-MANDÉENS



Très beau concert le 29 avril dernier dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville donné par les musiciens des Concerts Saint-Mandéens sous la baguette du Chef Haik Davtian. Un grand moment de musique qui avait pour thème "Les Sérénades européennes".

CHŒUR SAINT-LOUIS

Concert

Eglise Saint-Louis de Vincennes
Vendredi 30 mai 2025, à 20 h

**BEETHOVEN
MENDELSSOHN
ROSSINI
ELGAR**
Oeuvres pour chœur et solistes

CHŒUR SAINT-LOUIS de Vincennes
CHŒUR SAINTE-ELISABETH de Castrop-Rauxel

Prévente : 20€ - Sur place : 25€ - Enfant de moins de 12 ans : Gratuit
Réservations : www.choeursaintlouis.com ou La Corde Vocale
Renseignements : Tél. 06 77 28 37 04 - choeursaintlouis@gmail.com
Eglise Saint-Louis de Vincennes, 22 rue Foy, 94300 Vincennes

Vendredi 30 mai à 20h

Église Saint-Louis de Vincennes

Entrée : 25 € - En prévente : 20 € sur le site : choeursaintlouis.com

AFFAIRES ET CONVIVIALITÉ

LES RÉUNIONS DE MAI – DE 19H À 22H

Mardi 13 : "Cinq leviers pour améliorer la qualité de vie au travail : regards croisés entre droit et bien-être" présentée par Claire Denis et Caroline Guillotin.

Mardi 27 : "Comment créer des rencontres inédites entre les membres" présentée par Marie-France Znaguy et Perrine Nicolas.

Cresco • 4, avenue Pasteur



Atelier de recommandation d'affaires du 8 avril. Le principe : en huit minutes, chacun demandait à son partenaire en quoi il pourrait lui rendre service.

Cafédiabolo

CaféComptines

Inscriptions : cafecomptines@cafediabolo.fr

Lundis 5, 12, 19, 26 mai et 2 juin de 9h45 à 10h45

Cafélectures à voix haute

Apportez vos morceaux choisis !

Samedi 10 mai à 17h30

Cafélittéraire

Venez avec vos titres "coups de cœur"

Inscriptions : cafediabolo@gmail.com

Samedi 17 mai à 17h30

Caféjeux créatifs ou balade

Selon la météo !

Samedi 7 juin à 17h

CaféSoutien Scolaire

Inscriptions et informations : soutienscolaire@cafediabolo.fr

Du mardi au jeudi

CAFÉDIABOLO

Maison de la famille (3^e étage)

8, place Lucien Delahaye

www.cafediabolo.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

CONFÉRENCE

L'insolite cimetière Nord de Saint-Mandé



Le cimetière Nord de Saint-Mandé raconte plus de deux cents ans d'une riche histoire funéraire et humaine. L'histoire de ce cimetière témoigne qu'il fut un terrain d'affirmation sociale à travers des chapelles toujours plus fastueuses et originales, un champ d'expérimentation de nouvelles pratiques funéraires, un lieu d'hommage aux personnalités locales et un espace d'expression politique.

Cette conférence retrace ainsi l'histoire méconnue de ce cimetière ancien de Saint-Mandé, de ses mythes et de celles et ceux qui y reposent : Armand Carrel, journaliste, Joseph Bienaimé Caventou, découvreur de la quinine, Juliette Drouet,

muse de Victor Hugo, J.J. Grandville, dessinateur, la famille Pathé, ou encore Eugène-François Vidocq, ancien chef de la Sureté...

Samedi 17 mai à 11h

Intervenant : Matthieu Stencel, Président de la Société Saint-Mandéenne d'Histoire

INSTITUT LE VAL MANDÉ - 7, rue Mongenot

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents

www.histoire-saint-mande.org



Les 10 ans de la loge Léon Poliakov du B'nai B'rith France



Le 27 mars dernier, un hommage était rendu à Léon Poliakov, historien français, pionnier de l'histoire de la Shoah et spécialiste de l'étude de l'antisémitisme, à l'occasion des 10 ans de la création de la loge éponyme. Le Maire, Julien Weil et plus de 130 personnes ont assisté aux interventions de Daniel Moens, président de la loge, de Claire Rubinstein, docteur en Histoire et à la conférence donnée par le journaliste Paul Amar (*ci-contre*) sur le thème "Israël et la diaspora en danger existentiel". S'en est suivie une « pluie de questions » montrant si besoin était, les préoccupations générées par la montée actuelle de l'antisémitisme.

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint- Mandé, Majorité Présidentielle



Pour Lena Etner : « Une discussion en conseil municipal vaut mieux qu'une décision solitaire ».

Chers Saint-Mandéens,

Le conseil municipal du 8 avril est passé et le budget primitif 2025 a été adopté par la majorité municipale.

Comme prévu, nous nous sommes opposés à l'augmentation de la taxe foncière par le maintien de son taux et nous sommes abstenus sur le budget imprécis. Nous nous réjouissons que l'indice de pilotage des comptes locaux soit correct mais nous rappelons à notre Maire que cet indice ne vise nullement à se prononcer sur la qualité de sa gestion, du financement ou sur la solidité financière des finances.

Et nous n'avons malheureusement eu aucune clarification sur les investissements proposés. Nous avons par ailleurs dénoncé un amoncellement de décisions du Maire (prises par le Maire en dehors de toute assemblée délibérante) qui représentaient 1.838.439 € pour les seules décisions chiffrées annexées au conseil municipal du 8 avril.

Ainsi, comme vous, nous avons appris dans le Saint-Mandé Mag de mars 2025 que **la place du Général Leclerc sera renouvelée avec un parc pour les enfants devant le rond-point le plus pollué de Saint-Mandé.** La rue Plisson dans sa partie piétonne nous semblerait un meilleur emplacement pour des toboggans, d'autant qu'il s'agit essentiellement de permettre aux bébés et aux jeunes écoliers du Nord de se divertir quelques minutes après la sortie des classes et pas de leur proposer

une véritable alternative au bois de Vincennes. Nous saluons la volonté de désimperméabiliser quelques m2 et de verdifier cette place vieillissante.

Par ailleurs, nous avons déjà découvert que l'Adjoint à la Santé ne pourra plus gérer dans le cadre de son mandat les sujets de la CPTS et de la Maison de Santé. Nous apprenons désormais que l'Adjointe aux sports ne pourra plus gérer non plus dans le cadre de son mandat le jumelage. Idem pour l'Adjoint aux questions scolaires sur le handball, pour la Première Adjointe sur l'UDIAIC et la Société Saint-Mandéenne d'Histoire, et pour l'Adjoint à la sécurité sur l'arche des associations et l'église Saint-Louis. Les récents arrêtés de déports liés à des potentiels conflits d'intérêts interviennent rétroactivement pour toute la durée du mandat 2020/2026.

Pourquoi ne pas avoir pris un arrêté sur tous les conflits d'intérêts visant les élus du conseil municipal en une fois au début de la mandature en 2020 ? Rappelons que pour éviter toute discussion sur ce point, Lena Etner avait, pour sa part, démissionné de son mandat bénévole de présidente d'une Association de Parents d'Elèves dès 2019 avant même les élections.

Autre sujet qui nous préoccupe : un nouvel immeuble va être surélevé rue Jeanne d'Arc. Saint-Mandé est l'une des trois villes les plus denses de France. Pourquoi contribuer à augmenter ainsi la densification de la ville ? **Quelle est donc la politique municipale en matière d'urbanisme ?**

Enfin et sur la sécurité, nous avons découvert que Saint-Mandé serait au 28^e rang du classement des villes du 94 les mieux pourvues en caméras de vidéosurveillance selon 94 Citoyens (Nombre de caméras de vidéosurveillance par ville en Val-de-Marne, 94 Citoyens du 11 avril 2025) ou 10^e selon le Parisien (Vidéosurveillance : notre classement exclusif des villes les mieux équipées du Val-de-Marne, Le Parisien du 25 février 2025). Qu'en est-il ?

Dernier sujet : Saint-Mandé connaît une **explosion de boutiques éphémères**

municipales après des préemptions hasardeuses ! C'est mieux que des commerces vides mais ce n'est pas une politique commerciale pérenne. Nous souhaitons tout de même la bienvenue aux valeureux commerçants qui s'y aventurent !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

*Léna Etner, Pierre Loulergue,
Béatrice Dorra, Stéphane Robin*

Facebook : Lena Etner

X : @EtnerLena

Instagram: lenaetnerEnsemble

Email: lenaetner@yahoo.fr

TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



L'eau, un sujet autrefois technique et désormais politique

L'eau est une ressource essentielle à la vie, mais depuis 15 ans, la quantité d'eau douce disponible en France et en Europe diminue.

Changement climatique et évolution de nos modes de vie accentuent les tensions sur l'eau

Le changement climatique avec une baisse tendancielle des pluies et une évaporation plus importante fait diminuer la ressource en eau.

Le besoin d'eau déterminé par la physiologie des organismes vivants est stable, tandis que la demande économique de la ressource en eau pour la production industrielle, agricole ou les loisirs est exponentielle. Ainsi, le volume d'eau nécessaire à 80 prompts sur l'IA est d'1 litre ; pour fabriquer un jean,

10 000 litres ; un ordinateur, 100 000 litres, etc.

De plus, les pollutions chroniques de notre environnement et désormais l'omniprésence des polluants éternels, les PFAS, dégradent durablement la qualité de l'eau.

Une question politique

La gestion de l'eau et ses usages, longtemps considérés comme des questions techniques deviennent des sujets politiques dont les citoyens doivent s'emparer, car la question de l'accès de tous à l'eau potable à des tarifs équitables se pose. Elle amène à **faire des choix pour un partage acceptable entre tous les usagers**. Il est inévitable de repenser la gestion de l'eau dans nos villes.

Quelle politique de l'eau au niveau local ?

La meilleure ligne directrice est celle de la sobriété. Mais aussi des solutions innovantes comme la réutilisation des eaux usées traitées ou la gestion des eaux pluviales pour limiter voire éviter les pénuries d'eau en milieu urbanisé. Cela est préférable à des solutions plus draconiennes (restrictions d'usages, coupures d'eau...).

La réutilisation des eaux grises des douche, lave-linge... dans les bâtiments publics et les logements collectifs est une voie d'économie de la ressource en eau.

C'est pourquoi, nous avons engagé la mairie à réfléchir à des **solutions utilisant de l'eau non potable pour le nettoyage des rues**. La majorité municipale, d'abord goguenarde, a fini par se ranger à nos arguments et envisage de récupérer l'eau de la piscine pour cela.

Une autre démarche consiste à gérer les eaux de pluie en désimperméabilisant les sols pour améliorer la recharge des sols, des nappes et lutter contre les inondations en désengorgeant le réseau de collecte. A cet égard, beaucoup reste à faire dans une ville dont les sols sont fortement artificialisés.

Pour une gouvernance publique

A Saint-Mandé, la gestion de l'eau est du ressort du territoire Paris Est Marne & Bois qui l'a confiée par délégation de service public au VEDIF, filiale de Veolia. A contrario, deux territoires de la métropole du Grand Paris ont repris

en régie directe la gestion de l'eau et de son assainissement afin de mieux contrôler usages, qualité et coût.

La ressource en eau est un bien commun, nécessaire pour répondre à nos besoins vitaux. Plus encore que l'énergie, **elle nécessite une gouvernance transparente et une gestion publique**.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Facebook : Élus écologistes de Saint-Mandé
Bluesky : saintmande-respire.bsky.social

La Gauche Unie



Parler c'est bien, agir c'est mieux

Le dernier conseil municipal a adopté le renouvellement du Plan communal de Transition Écologique.

Même si sur plusieurs points ce plan manque d'ambition, j'ai soutenu cette démarche qui va dans le bon sens notamment avec la **mise en place de réseaux intelligents pour réduire les consommations énergétiques de l'éclairage public** tout en gardant le même niveau de sécurité, **le projet de recycler l'eau de la piscine pour le nettoyage de l'espace public**.

Encore faut-il espérer qu'un réel effort soit fait sur les mesures les plus significatives et que la commune ne se limite pas à des mesures gadgets.

Or, on peut s'interroger à juste titre sur ce point quand on lit dans ce plan **qu'à Saint-Mandé, s'agissant des gaz à effet de sphère, 97% des émissions proviennent des bâtiments publics et que dans le même temps le budget adopté par la majorité municipale... diffère plusieurs opérations inscrites au plan de rénovation thermique des bâtiments !**

Sur ce dossier essentiel bien des choses restent à faire : **ainsi toutes les écoles de la ville n'ont pas des fenêtres isolées**.

Par ailleurs, **aucune politique incitative auprès des bailleurs privés n'est mise en place**.

Ce même plan vise la végétalisation des toits. **Pourquoi ne fait-on rien pour la végétalisation complète du mur du périphérique ?**

Geneviève Touati (PS)

g.touati@wanadoo.fr



La maison de santé : la fin justifie-t-elle les moyens ?

La création d'une maison de santé est une bonne nouvelle pour Saint-Mandé. C'est un projet utile, attendu, que je soutiens pleinement. Mais la manière dont il est mis en œuvre interroge.

La convention proposée présente une insécurité juridique sérieuse : absence de mise en concurrence, flou sur les contreparties foncières et subventions publiques mal encadrées. En l'état, cette convention, telle que votée par le Conseil Municipal, fait peser sur la commune un risque juridique non négligeable. En effet, qu'il s'agisse d'un possible conflit d'intérêt ou d'un éventuel délit de favoritisme, les manquements aux dispositions du Code de la commande publique semblent nombreux. Le juge le dira peut-être...

Nous avons simplement demandé une réunion de travail pour retravailler le texte et sécuriser le montage. Cette proposition constructive a été écartée. Peut-on accepter qu'un projet aussi important avance sans transparence ni rigueur juridique ?

Nous restons convaincus qu'un dialogue sincère et transparent aurait permis d'éviter ces zones d'ombre. Car pour un projet aussi structurant, ce ne sont pas seulement les objectifs qui comptent, mais aussi la méthode.

Tiffany Culang

Tiffany.culang@gmail.com



Fondation
des
Monastères

UN DÉFI PLEIN D'AVENIR

Sauvegarder le patrimoine des communautés
monastiques avec la Fondation des Monastères

01 45 31 02 02

www.fondationdesmonasteres.org

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris
fdm@fondationdesmonasteres.org

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 21 août 1974, exclusivement financée par la générosité de donateurs privés ou d'entreprises.

La maîtrise de la performance pour un monde plus lumineux et plus sûr



NOS ENGAGEMENTS

PROTÉGER

des nuisances perçues par
les usagers et les riverains

RESPECTER

et protéger l'environnement par
la maîtrise des coûts énergétiques,
le tri et la valorisation des déchets

APPLIQUER

le respect de nos engagements,
le rôle de l'ensemble des
intervenants

CONTRÔLER

la qualité de nos prestations,
la conformité des travaux
réalisés



PRUNEVILLE exige les meilleures certifications pour vous apporter un service et des travaux d'excellence.



PRUNEVILLE
TRAVAUX ELECTRIQUES

Au Nord:

20 - 22 rue des Ursulines
93200 Saint-Denis
Tél : 01 48 20 36 31
Fax : 01 48 20 05 89
E-mail : administratif@pruneville.fr

Deux adresses
en Île-de-France
pour intervenir plus
rapidement:

www.pruneville.fr



Scannez moi
et rejoignez nous



Au Sud:

23, rue des Bourguignons
91310 Montlhéry
Tél : 01 64 49 50 39
Fax : 01 64 49 34 56
E-mail : montlhery@pruneville.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01



JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER

1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULÈNE

2^e adjoint, délégué à la solidarité,
à la santé, aux seniors, aux
liens entre les générations et au
handicap.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD

3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
Reçoit sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNALTY

4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE

5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA

6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG

7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



THOMAS BOULLÉ

8^e adjoint, délégué à la vie scolaire
et périscolaire.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VÉRON

9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET

10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

COMMÉMORATION

80^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

Jeudi 8 mai à 11h au Monument aux
Morts.
Place Charles Digeon

PHARMACIES DE GARDE



JEUDI 8 MAI

Pharmacie Defrance
2, rue Defrance à Vincennes
Tél. 01 43 28 25 61

DIMANCHE 11 MAI

Pharmacie Sebag
36, avenue du Château à
Vincennes
Tél. 01 43 28 20 97

DIMANCHE 18 MAI

Pharmacie Tasseel
98, avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 45 68

DIMANCHE 25 MAI

Pharmacie Tran Ly
17, avenue de Paris à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 58

JEUDI 29 MAI

Pharmacie de l'avenue
95, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 22 25

DIMANCHE 1^{er} JUIN

Pharmacie du Rocher
108, bis avenue du Général de
Gaulle
Tél. 01 43 28 13 16

Médiathèque éphémère

En raison des travaux de réhabilitation
de la médiathèque avenue de Liège,
une médiathèque éphémère est
installée à Cresco.

CRESCO (rez-de-chaussée)
4, avenue Pasteur

Mardi / vendredi : 13h-19h
Mercredi / samedi : 10h-18h
accueil.bibliotheque@mairie-saint-mande.fr

LE TEMPS DES AIDANTS

Séance animée par Claire
Ruszniewski-Karila,
psychosociologue clinicienne.

Mardi 13 mai de 15h à 17h

Centre de Soins Municipal
2, Place Charles Digeon
Informations et inscriptions au
01 49 57 78 89

Modes de garde individuelle

Prochaine réunion
d'information - organisée
par les Ribambins (Relais
d'Assistants Maternelles) :

Mardi 13 mai à 18h

19, avenue Joffre
Inscription obligatoire au 01
49 57 92 52 ou par mail : ram@
mairie-saint-mande.fr

PERMANENCES JURIDIQUES

Gratuites, elles sont assurées (hors
vacances scolaires) par un avocat
dans les domaines suivants :
Droit de la famille et des personnes
(mariage, divorce, filiation, gardes
d'enfants, violences conjugales)
- Droit du travail - Droit pénal -
Contentieux civil - Contentieux
commercial.

Prochaines permanences en
mairie :

Mardi 6 mai et mardi
3 juin de 9h à 12h

Rendez-vous à prendre auprès du
CCAS au 01 49 57 78 50

EXPOSITION PHOTOS

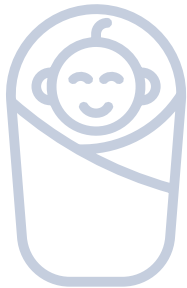
L'Oeil du climat Spécial mer à Saint-Mandé

Venez découvrir les photos les plus
emblématiques des conséquences
du changement climatique sur la
mer et les océans.

Jusqu'au 1^{er} août 2025

Grilles extérieures de Météo-
France et de l'IGN - 73, avenue
de Paris et avenue Pasteur

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Elyo OTHMANI (24/03).



Ils se sont unis



25 MARS

Cédric ABEHSERA et Laetitia SAFFAR unis par le Maire, Julien WEIL.



29 MARS

Pierre JOURDAN et Koudou BRAHIRI unis par Luc ALONSO.



3 AVRIL

Julie KERSZNER et Olivier BARANÈS unis par le Maire, Julien WEIL.



12 AVRIL

Mathilde SCAGLIA et François DEVOS unis par le Maire, Julien WEIL.

CIMETIÈRES

HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, les cimetières sont **ouverts tous les jours de 8h à 18h30**.

Cimetière sud - 25, rue du Général Archinard (Paris 12^e)

Cimetière nord - 24, avenue Joffre (Saint-Mandé)

100 BOUGIES



Simone Lemoine, Saint-Mandéenne de cœur, a fêté son anniversaire à la résidence Lanmodez où elle réside. Entourée de sa famille, elle a soufflé ses bougies avec une élégance et une sérénité qui forcent le respect. Un siècle de souvenirs, de joies, de défis, et d'amour partagé...

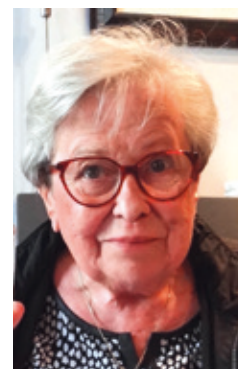
« En tant que Maire, je suis très fier de pouvoir rendre hommage à ces vies exemplaires qui incarnent la mémoire et l'âme de notre ville » a déclaré Julien Weil.

Très bel anniversaire !

HOMMAGE

HENRIETTE

(PLUS CONNUE SOUS LE NOM D'HÉLÈNE) JOUSSAUME



C'est avec tristesse que la Municipalité vous fait part du décès de Mme Hélène Joussaume, survenu le 26

novembre 2024, à l'âge de 89 ans. Institutrice à l'école primaire Charles Digeon, elle a accompagné avec passion, dévouement et bienveillance de nombreuses générations d'enfants de Saint-Mandé.

Au nom du Conseil municipal, le Maire, Julien Weil adresse à sa famille et ses proches, ses plus sincères condoléances.

BARNES

INTERNATIONAL REALTY



Un service exclusif pour estimer votre bien et
vous accompagner dans vos projets immobiliers.



BARNES VAL-DE-MARNE
3 rue de Montreuil – 94300 Vincennes
+33 (0)1 84 25 51 94 – valdemarne@barnes-international.com
www.barnes-international.com



INAUGURATION DU NOUVEAU SITE DU RUCHER DE SAINT-MANDÉ

JEUDI 22 MAI 2025

18h - Cimetière Sud de Saint-Mandé

Entrée par le 25 avenue du Général Archinard, Paris 12^e

